Maître Lydie VILAIN-ELGART
Avocat associé de la SELARL ASTREA
Avocat au Barreau de DAX
20, rue Cazade - BP 238 - 40105 DAX Cedex - Tél. : 05 58 74 47 07 - 05 58 74 06 68

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES
PAR SUITE DE LICITATION
EN UN SEUL LOT
D'UNE MAISON
À USAGE D'HABITATION
Commune de PONTONX SUR L'ADOUR (Landes)
339, rue de Petche
au plus offrant et dernier enchérisseur

L'ADJUDICATION AURA LIEU **LE JEUDI 25 JUIN 2020 À 10 HEURES**
À l'audience du Tribunal Judiciaire de Dax - Rue des Fusillés
Visite assurée le MERCREDI 17 JUIN 2020 de 14 HEURES à 15 HEURES

Qu'aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Olivier, Jacques **DUBOIS,** domicilié 3 rue des Commissions à 95270 CHAUMONTEL, ayant pour avocat Maître Lydie VILAIN-ELGART de la SELARL ASTREA, avocat au Barreau de DAX y demeurant 20, rue Cazade - BP 238 - 40105 DAX Cedex,

En présence de Madame Martine, Dorothée GODON, domiciliée 339 rue de Petche à 40465 PONTONX SUR L'ADOUR,

Il sera procédé le **JEUDI 25 JUIN 2020 à 10 Heures** en l'audience du Tribunal Judiciaire de DAX, au Palais de Justice de ladite ville, Rue des Fusillés, à la vente aux enchères publiques EN UN SEUL LOT au plus offrant et dernier enchérisseur des biens suivant :

Désignation

Commune de PONTONX SUR L'ADOUR (40465), 339 rue de Petche sur une parcelle cadastrée Section AA n° 28, une maison à usage d'habitation comprenant au rez-de-chaussée, une véranda, une cuisine, un espace salon-salle à manger, un cellier, wc et au 1er étage, une chambre avec coin dressing, une seconde chambre, un espace bureau, une salle de bains, wc. Bien actuellement occupé.

Mise à prix

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges contenant les conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de DAX par Maître Lydie VILAIN-ELGART de la SELARL ASTREA, et dont il peut être pris connaissance audit greffe et au Cabinet de l'avocat poursuivant, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

49.000 EUROS **(QUARANTE NEUF MILLE EUROS)**

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à DAX le 14 mai 2020.

Maître Lydie VILAIN-ELGART de la SELARL ASTREA